

PERIMETRE DU QUARTIER

Réunion

Commune : **Saint-Paul.**

Z.U.S. : **La Saline.**

0441520

n° d'ordre : 744

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

- Chemin communal du Gros Eucalyptus : de la parcelle EP316 à l'intersection Ch. du Gros Eucalyptus/RD6
- Route départementale 6 : de l'intersection RD6/Ch. du Gros Eucalyptus à l'intersection RD6/Ch. de Longuet
- Ch. de Longuet : de l'intersection RD6/Ch. de Longuet à la limite Nord-Est de la parcelle EO 98
- Limites Est des parcelles EO 96-97-88-124-121-75 jusqu'à la limite Nord de la parcelle EO 234
- Limites Nord des parcelles EO 234-235
- Limites Est de la parcelle EO 235 et limite Ouest de la parcelle EO 343 jusqu'au Ch. Communal de Jonction
- Ch. Communal de Jonction : de la parcelle EO 343 à la parcelle EO 312
- Limites Ouest des parcelles EO 418-417-267-268-251-269-252-253-254-278-279-280-281-296
- Limites Nord des parcelles EO 285-324-323-322
- Limites Est des parcelles EO 322-323-324-284-325-326
- Limites Nord de la parcelle EO 195 jusqu'à la route départementale 102
- Route départementale 102 : de la limite Nord-Est de la parcelle EO 195 jusqu'à la limite Nord-Ouest de la parcelle EO 328
- Limites Ouest des parcelles EO 328 a,b,d, (traversée de la ravine de la Saline)
- Route départementale 6 : de la limite parcellaire EO 328 d à l'intersection RD6/Ch. l'Evêque
- Ch. l'Evêque : de l'intersection RD6/Ch. l'Evêque à la Ravine Tabac
- Ravine Tabac : le périmètre suit la rive Nord de la Ravine Tabac entre le radier du Ch. l'Evêque et le radier du CD9 (Montée Panon)
- Ch. départemental 9 (Montée Panon) : du radier de la Ravine Tabac jusqu'à l'intersection CD 9/rue du Cimetière
- Rue du Cimetière : de l'intersection CD9/rue du cimetière jusqu'à la limite de la parcelle EP 253
- Limite Ouest de la parcelle EP 253 jusqu'à la Ravine de la Saline
- Ravine Saline : le périmètre suit la rive Nord de la Ravine de la Saline jusqu'à la limite de la parcelle EP 550
- Limite Ouest de la parcelle EP 550
- Ch. du Gros Eucalyptus : de la parcelle EP 327 à la parcelle EP 316
- (Chemin communal du Gros Eucalyptus : de la parcelle EP 316 à l'intersection chemin du Gros Eucalyptus/RD6)